



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
26 novembre 2012
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation
et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives
et un développement durable
Première session
Genève, 28-30 janvier 2013
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Ordre du jour provisoire annoté

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Intégration régionale et investissement étranger direct dans les pays en développement et les pays en transition.
4. Adoption du rapport de la réunion.

II. Annotations

Point 1 **Élection du Bureau**

1. Les participants sont invités à élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2 **Adoption de l'ordre du jour**

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion figure dans la section I plus haut. Un programme détaillé sera disponible une semaine avant la réunion.

Documentation

TD/B/C.II/MEM.4/1 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3

Intégration régionale et investissement étranger direct dans les pays en développement et les pays en transition

3. À sa cinquante-cinquième réunion directive, tenue en 2012, le Conseil du commerce et du développement a décidé du thème de la première réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable. Le mandat proposé, qui a été accepté le 31 octobre 2012 par le Bureau élargi du Conseil du commerce et du développement, est le suivant:

La relation entre renforcement des capacités productives et intégration régionale est une composante essentielle des stratégies actuellement mises en place pour parvenir à une croissance équitable et à un développement durable. Le groupe d'experts analysera les effets de l'intégration régionale, y compris des initiatives sous-régionales, régionales et interrégionales, sur les flux d'investissement ainsi que les effets intégrateurs des pôles d'investissement régionaux et en tirera des enseignements pour établir des meilleures pratiques, notamment en ce qui concerne les accords régionaux d'investissement, la promotion de l'investissement régional et leurs implications en matière de développement durable.

4. Les participants seront priés de développer et d'étoffer les principales thématiques définies ci-dessus, en faisant entendre leur point de vue régional. Ils souhaiteront peut-être aussi mettre en lumière d'autres domaines de préoccupation et proposer d'autres sujets d'examen sur le thème de l'intégration régionale et de l'investissement étranger direct.

5. Pour faciliter les discussions, le secrétariat de la CNUCED établira une note thématique sur «L'intégration régionale et l'investissement étranger direct dans les pays en développement et les pays en transition». En outre, les participants sont invités à établir de brèves notes sur le sujet à l'examen. Ces documents seront mis à la disposition des autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles ils auront été reçus.

Documentation

TD/B/C.II/MEM.4/2 Intégration régionale et investissement étranger direct dans les pays en développement et les pays en transition

Point 4

Adoption du rapport de la réunion

6. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement à sa prochaine session.
